

Roue Libre

Association de promotion
du déplacement à vélo.

04 79 33 96 30

contact@rouelibre.net

www.rouelibre.net

La vélostation

Service de location
et de gardiennage
à la Gare de Chambéry

04 79 96 34 13

www.velostation-chambery.fr



→ Pour faire vérifier la sécurité
et le confort de votre vélo

→ Pour faire marquer votre vélo
contre le vol

→ Pour profiter des
informations pratiques :
itinéraires, sécurité, temps
de parcours, matériel

L'avis du pro...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



L'association Roue Libre
et la Vélostation
vous proposent des

contrôles techniques 2013

gratuits et réguliers



modes de transports
mode de vie



→ conseils

Conseils en tous genres : démonstration et essais d'accessoires divers, informations, rappel des règles de sécurité, documentations en libre service, cyclofiches.

Réparer son vélo :

LA **VÉLOBRICOLADE**
L'atelier qui en connaît un rayon

Le contrôle technique vous permet de faire contrôler votre vélo gratuitement, d'obtenir un diagnostic. Allez ensuite faire réparer votre vélo chez un professionnel, ou adhérez* à l'atelier qui en connaît un rayon... pour entretenir vous-même votre vélo avec les conseils avisés des encadrants. Outils et pièces détachées d'occasion à disposition.

Tous les mercredis de 14 à 20h
et **les samedis suivant le contrôle technique** de 9 à 13h
350, quai Ravet
en centre-ville de Chambéry

* Adhésion pour 20 €/an ;
15 € pour les étudiants et chômeurs

Donnez à votre vélo une chance de vous retrouver !

Le numéro gravé sur le cadre de votre vélo est enregistré dans une base de donnée nationale.

Il facilitera la restitution de votre vélo en cas de vol.

Tarif : 5 €

Venir avec pièce d'identité et si possible la facture.



Renseignements sur
www.fubicycode.org

→ où ?

Place du Palais de Justice à Chambéry.
Sur les abords de la piste cyclable.

→ quand ?

2013

- | | |
|---------------------------------------|---|
| → mercredi 2 JANVIER
15→18h | → mercredi 3 JUILLET
16→19h |
| → mercredi 6 FÉVRIER
15→18h | → mercredi 7 AOÛT
16→19h |
| → mercredi 6 MARS
15→18h | → mercredi 4 SEPTEMBRE
16→19h |
| → mercredi 3 AVRIL
16→19h | → mercredi 2 OCTOBRE
16→19h |
| → mercredi 15 MAI
16→19h | → mercredi 6 NOVEMBRE
15→18h |
| → mercredi 5 JUIN
16→19h | → mercredi 4 DÉCEMBRE
15→18h |